LEGS
Leadership, Éthique, Gouvernance, Stratégies pour l'AFRIQUE

GOUVERNANCE RESPONSABLE DU PÉTROLE ET DU GAZ AU SÉNÉGAL

La gestion des risques d'impact du projet GTA sur le secteur de la pêche



NOTE DE SYNTHÈSE

Juin 2024

Avec l'appui technique et financier de

HEINRICH BÖLL STIFTUNG
DAKAR
Sénégal

Note de synthèse
DÉBAT NUMERIQUE #2

LA GESTION DES RISQUES D'IMPACT DU PROJET GTA SUR LE SECTEUR DE LA PÊCHE

05 juin 2024, sur Zoom et You Tube.

Rédigé par **Seydou Barham DIOUF**, Stagiaire à LEGS-Africa

SOMMAIRE

1 Note introductive

2 Présentation des résultats de l'étude menée par IPAR sur la pêche face à l'exploitation des hydrocarbures

3 Risques environnementaux du Projet GTA et enjeux de gestion

4 Le dispositif de surveillance et de gestion des risques d'impact prévu par l'Etat

5 Expériences et préoccupations de la communauté de pêcheurs

6 Synthèse des Discussions

7 Conclusion

1 / NOTE INTRODUCTIVE

Dans le cadre de son programme intitulé « Gouvernance responsable et durable du pétrole et du gaz au Sénégal : renforcer le pouvoir des communautés pour des décisions efficaces », LEGS-Africa a organisé une série de débats numériques visant à informer et sensibiliser le grand public sur les défis et enjeux liés à une gestion responsable et efficace des ressources naturelles. Le 5 juin 2024, un panel virtuel a réuni plusieurs acteurs du secteur de la pêche pour discuter du thème : « La Gestion des risques d'impact du projet GTA sur la pêche »

L'objectif principal de cette rencontre était d'analyser le cadre de gestion des risques d'impact du projet GTA sur le secteur de la pêche. Les résultats attendus incluaient l'identification et la compréhension des risques environnementaux et sociaux du projet GTA sur la pêche, l'examen des mécanismes mis en place par l'État et l'opérateur pour assurer une bonne gestion de ces risques, ainsi que la formulation de recommandations pour améliorer le dispositif de gestion des risques.

La modération de ce webinaire a été assurée par M. Elimane Haby KANE, Coordonnateur de l'initiative et Président de LEGS-Africa. Le panel a vu la participation d'experts, de représentants des administrations concernées, ainsi que d'organisations citoyennes sénégalaises engagées pour une gestion responsable et durable des hydrocarbures.

À l'ouverture du webinaire, le modérateur a tenu à remercier les panélistes et les participants pour leur présence et à présenter les invités : Dr Cheikh Oumar BA, Pr Alioune KANE, Dr Abdou GEYE, Yakhya BADIANE, Marième Soda DIAW.
Il a également félicité les acteurs du secteur pour leurs efforts remarquables dans l'information et la sensibilisation des communautés sur les risques d'impact du projet GTA sur la pêche au Sénégal.

Un peu avant l'intervention des panélistes, M. Fabien HEPPE, représentant de la fondation allemande HBS, a ensuite pris la parole. HBS, qui représente le mouvement écologique allemand à travers des partenariats avec la société civile, a pour mission de promouvoir une société juste, durable et écologique, où les groupes les plus défavorisés sont entendus. M. HEPPE a salué le partenariat avec LEGS-Africa, qualifié de très fiable et a magnifié toutes les initiatives entreprises par l'organisation dans ses différents domaines d'intervention. Il a souligné que le Sénégal s'apprête à devenir un acteur majeur dans le secteur des hydrocarbures. Il a aussi insisté sur la nécessité d'une gouvernance responsable et durable des ressources naturelles, prenant en compte les changements climatiques, pour garantir un avenir prometteur aux citoyens sénégalais.

Après ces allocutions d'ouverture qui ont posé le cadre et l'importance de la gouvernance responsable dans l'exploitation des hydrocarbures, le webinaire s'est orienté vers une analyse approfondie des impacts spécifiques sur la pêche. Pour ce faire, Dr Cheikh Oumar BA et Pr Alioune KANE ont présenté les résultats d'une étude menée par l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR). Cette étude vise à évaluer les effets potentiels de l'exploitation des hydrocarbures sur le secteur de la pêche au Sénégal, en mettant en lumière les défis environnementaux et socio-économiques auxquels les communautés de pêcheurs sont confrontées.

2 / PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE MENÉE PAR IPAR SUR LA PÊCHE FACE À L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES

IPAR était représentée par Dr Cheikh Oumar BA, Directeur Exécutif, et Pr Alioune KANE, Géographe.

D'emblée, Dr BA a présenté les objectifs de l'étude, qui consistaient à dresser un état des lieux du secteur de la pêche, à identifier les effets potentiels des activités pétrolières et gazières en mer, à analyser les politiques publiques afin de soutenir l'action des parlementaires dans ce domaine, à définir les conditions de sensibilisation des communautés sur les impacts de l'exploitation des hydrocarbures dans leurs activités, et à assurer leur maintien sur le littoral sénégalais.

Une fois les objectifs énoncés, Pr Alioune KANE a détaillé l'étude diagnostique de la vulnérabilité du secteur de la pêche face aux activités pétrolières et gazières offshore. Il a souligné que la pêche maritime est une activité ancestrale, datant de plusieurs siècles, avec des pratiques établies depuis trois siècles à Saint-Louis. Cependant, cette activité est aujourd'hui menacée par l'exploitation des hydrocarbures, dont les découvertes dans le nord du pays remontent à 2014.

Cette introduction a permis de mettre en lumière les crises actuelles du secteur de la pêche. Selon Pr KANE, il y a une surpêche due à une surcapacité matérielle et humaine, une forte présence de pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) par des bateaux étrangers, une pollution d'origine diverse, et des changements climatiques causant des pertes d'aires de débarquement, la migration d'espèces, et la perte de zones de frayère.

Les découvertes significatives de pétrole et de gaz à Saint-Louis entre 2014 et 2015 ont des conséquences inévitables. Pr KANE a souligné que ces activités entraînent une dégradation des ressources, fragilisant les écosystèmes, une baisse des captures et des stocks, un faible approvisionnement des marchés, une baisse de la rentabilité, et une paupérisation des communautés.

Il a également mentionné trois grands projets d'extraction en cours : le gaz à GTA, le gaz à Yakaar-Téranga, et le pétrole à Sangomar. L'exploitation de ces ressources est menée par une dizaine de compagnies, dont BP, WOODSIDE, KOSMOS, et TOTAL. Les résultats de l'étude montrent que sans mesures adéquates, il y aura des risques et impacts significatifs de l'extraction des hydrocarbures offshore sur les écosystèmes marins et côtiers, ainsi que des impacts sur les activités socio-économiques. Entre espoirs et inquiétudes, la cohabitation entre la pêche et l'exploitation des hydrocarbures reste incertaine.

Pr KANE a conclu en formulant quelques recommandations issues de l'étude, notamment :

- Actualiser le code de la pêche ;
- Finaliser le projet de révision du code de l'environnement, ainsi que le projet de loi et le décret sur le littoral ;
- Harmoniser les textes régissant les activités du secteur ;
- Faire la cartographie des zones côtières sensibles et les protéger, etc.

3 / RISQUES ENVIRONNEMENTAUX DU PROJET GTA ET ENJEUX DE GESTION

L'histoire des hydrocarbures en Afrique est marquée par divers problèmes, comme le soulignent le REIE et le bulletin politique du CATE[EK1] . Le cas du Nigeria est souvent cité en exemple, avec des problèmes récurrents tels que l'inaccessibilité des zones riches en pêche artisanale, les risques d'accidents et de conflits avec les communautés, ainsi que la faible implication des communautés locales dans les programmes de gestion. Dr. Abdou GUEYE insiste sur l'importance de comprendre les concepts, la typologie, et les sites occupés par le projet GTA pour appréhender les enjeux liés à ce projet. Il a ainsi décrit les différentes zones d'installation du projet GTA :

- Une zone offshore située à environ 125 km de la côte et à une profondeur de 2850 m ;
- Une zone de pipeline pour le prétraitement de gaz située à 40 km des côtes à une profondeur de 120 m ;
- et une zone près des côtes située à environ 10 km de la côte, où la profondeur de l'eau est d'environ 35 m.

Selon Dr. GUEYE, les débarquements de la pêche maritime en 2019 s'élevaient à 533 479 tonnes, avec une valeur commerciale estimée à 272,602 milliards de FCFA, comparés à 524 851 tonnes pour une valeur commerciale de 272,466 milliards de FCFA en 2018 (DMP, 2022). Cette diminution indique une baisse notable dans le secteur. Cependant, il est également important de noter que la pêche artisanale compte aujourd'hui un parc de 12 864 pirogues actives. Ces chiffres illustrent non seulement la contribution significative de la pêche artisanale à l'économie sénégalaise, mais aussi les défis auxquels elle est confrontée face à l'expansion des activités pétrolières et gazières.

Comme l'a si bien souligné Dr. Abdou GUEYE, l'histoire des hydrocarbures en Afrique est jalonnée de problèmes (cf. le REIE et le bulletin politique du CATE (Groupe Banque Mondiale, 2004 ; ACET, 2012)). Les cas du Nigeria et de l'Angola, qui ont démarré l'exploitation des hydrocarbures en 1958, illustrent bien ces défis. Selon le rapport de la Banque Mondiale, cette exploitation a connu de nombreuses défaillances que le Sénégal, nouveau membre du cercle restreint des pays producteurs de pétrole et de gaz, doit résoudre pour éviter un sort similaire. Dr. GUEYE a listé plusieurs problèmes déjà identifiés, notamment :

- L'inaccessibilité des zones riches en pêche artisanale ;
- Les conflits entre les pêcheurs et la marine, comme le montrent les rapports de suivi de 2021 et 2022 du PGES (Source : Rapport PGES & LEGS-Africa, 2022) ;
- La faible implication des communautés dans les programmes d'investissements sociaux et environnementaux ;
- Les risques d'accidents et de conflits avec les communautés.

Dr. Abdou GUEYE souligne que l'exploitation des hydrocarbures présente de nombreux enjeux. Il note que la phase sismique des activités pétro-gazières peut entraîner des :

- Bruits et vibrations : dans l'air sous l'océan, activités sismiques/explosions, descente d'équipements, ce qui peut avoir des impacts sur la vie des mammifères marins ;
- Perturbations physiques : fonds marins ou terre, présence de plateformes, débris de forage, ancres.

- Les engins utilisés pour creuser des tranchées peuvent atteindre des profondeurs allant jusqu'à 2000 mètres, ce qui peut entraîner une destruction potentielle de l'habitat marin. Selon Dr. GUEYE, l'exploitation est un processus où les accidents sont relativement fréquents.

Un exemple notable est l'explosion survenue en juillet 2021, lors de l'exploitation d'un gisement gazier dans le Golfe du Mexique. Ces accidents peuvent avoir des conséquences graves, telles que la diminution des captures et des débarquements, la perte de moyens de subsistance et la migration de certaines espèces.

Il est important de noter que l'État du Sénégal fait des efforts considérables dans le secteur de la pêche. Des initiatives récentes incluent un projet d'appui technique pour le renforcement des capacités institutionnelles, l'élaboration d'un plan d'évaluation environnementale sociale stratégique et la création d'un groupe de travail interministériel (GTI) pour renforcer les projets, notamment l'EES. Du côté des opérateurs, BP et JV ont réalisé des avancées notables en respectant les codes de conduite, les bonnes pratiques et les standards internationaux, ainsi qu'en menant des études scientifiques sur le suivi environnemental du projet GTA.

Cependant, des manquements subsistent tant du côté de l'État que des opérateurs. Pour l'État, on note un manque d'outils de suivi environnemental et de contrôle des opérations offshore, l'absence d'un dispositif de système d'alerte précoce pour la micro-contamination, un manque d'initiatives sur les mesures de compensation pour les communautés impactées, et une ambiguïté dans la politique de RSE et du Contenu local devant profiter aux communautés. Les opérateurs ont, de leur côté, négligé les risques de conflits et les impacts négatifs sur les activités de pêche. De plus, les EIES réalisées dans le cadre des projets ont été vivement critiquées par des spécialistes en environnement (CNEE, 2019).

Face à ces lacunes, une bonne gouvernance environnementale est nécessaire. Dr. Abdou GUEYE propose plusieurs mesures pour y parvenir :

- Mettre en place un cadre juridique adéquat ;
- Respecter les normes internationales ;
- Interdire les activités pétrolières dans les zones sensibles (AMPs, zones de frayère, couloirs de migration, etc.) ;
- Renforcer les capacités nationales dans le domaine du suivi environnemental ;
- Mettre en place un suivi régulier de l'état de l'environnement.

Pour conclure, Dr Abdou GUEYE a formulé plusieurs recommandations. Selon lui, les actions de plaidoyer doivent permettre à l'État et aux opérateurs de tirer parti des expériences d'autres pays, comme la Norvège, tout en minimisant les impacts négatifs des projets pétroliers sur les communautés de pêcheurs.

Ces **recommandations** incluent :

- Un investissement dans la recherche scientifique, en particulier sur le talus continental, afin de trouver des emplacements écologiquement responsables pour les infrastructures pétrolières ;
- Une volonté de protection des droits des communautés et de la biodiversité marine, tout en promouvant l'économie bleue et la pêche durable ;
- Une réalisation spécifiquement correcte de la situation de référence pour mieux servir l'orientation environnementale stratégique (EES) avant le démarrage de l'exploitation des autres phases du projet ;
- Une forte implication des communautés de pêcheurs en activité dans le choix des sites pour les infrastructures pétrolières offshore ;
- Une mise en place d'un programme de suivi-évaluation pour la gestion des déchets et l'évaluation des stocks ;
- Une mesure exceptionnelle pour les personnes affectées par le projet dans le cadre de l'exploitation du gisement de GTA ;
- Un accompagnement des communautés vers les nouveaux métiers du secteur de la pêche, comme l'aquaculture.

Ces actions visent à garantir que le développement des projets pétroliers soit compatible avec la protection de l'environnement et les intérêts des communautés locales, tout en assurant une gestion durable des ressources marines.
Après l'intervention de Dr. Abdou GUEYE, le modérateur M. KANE a affirmé que cette contribution met en lumière un point crucial : l'impréparation de l'État dans la gestion et le suivi des risques d'impacts environnementaux et socio-économiques. Il a également souligné l'absence de partage d'informations. Or, la transparence est essentielle pour mobiliser et rassurer les communautés de pêcheurs, concernant les impacts, surtout qu'il n'existe pas de risque zéro dans ce secteur.

4 / LE DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET DE GESTION DES RISQUES D'IMPACT PRÉVU PAR L'ETAT

M. Abdoulaye MBODJ, inspecteur départemental des pêches à Saint-Louis, a pris la parole sur cette question. Ancien agent de pêche devenu inspecteur, M. MBODJ a souligné que, bien que l'exploitation du gaz et du pétrole au Sénégal puisse générer des revenus financiers importants, elle ne doit pas constituer une menace pour les ressources halieutiques ni pour la survie des populations qui en dépendent.

Il a rappelé que la pêche est un secteur vital sur les plans économique, social et environnemental pour les communautés de Saint-Louis, ainsi que pour l'ensemble des citoyens sénégalais.

Pour répondre aux difficultés rencontrées par les communautés de pêcheurs, M. MBODJ a énuméré plusieurs actions nécessaires :

- Une gestion globale et proactive de tous les risques liés à l'exploitation du pétrole et du gaz ;
- Une cohabitation harmonieuse entre les activités pétrolières et la pêche ;
- Une communication continue entre l'État et les communautés de pêcheurs ;
- La mise en place de mesures compensatoires pour les communautés vivant de la pêche afin d'atténuer les perturbations liées à l'exploitation du pétrole et du gaz dans le milieu marin ;
- La création d'un contenu local sectoriel, etc.

M. MBODJ a conclu en affirmant que l'État travaille actuellement sur ce dispositif pour réduire les risques d'impact négatif du projet sur les communautés.

5 / EXPÉRIENCES ET PRÉOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE PÊCHEURS

Représentant le CLPA de Saint-Louis pour l'occasion, Mme Marième Soda DIAW, a démarré son intervention par une présentation de cette organisation locale qui regroupe tous les acteurs de la pêche à Saint-Louis, y compris les mareyeurs, les pêcheurs et les femmes transformatrices.

Mme DIAW a souligné que le site d'exploitation pétrolière se trouve dans une zone très poissonneuse. Malheureusement, les pêcheurs ne sont plus autorisés à y pêcher, ce qui a entraîné une perte considérable de revenus pour toute la chaîne de valeur. Parfois, les pêcheurs insistent pour entrer dans la zone, mais ils se retrouvent souvent en confrontation avec les gardes du site.

Elle a également relevé que les pêcheurs manquent de cartes précises du milieu marin, ce qui complique la planification de leurs activités et accroît les risques de conflit avec les zones d'exploitation pétrolière. Une cartographie détaillée aiderait à mieux gérer l'espace marin et à éviter les confrontations.

6 / DISCUSSIONS

Les discussions ont porté sur plusieurs questions clés concernant l'avenir de la pêche au Sénégal dans le contexte de l'exploitation pétrolière et gazière. Les participants ont débattu sur la manière de prendre en charge les problèmes du secteur dans une perspective à long terme, au-delà de l'exploitation du gaz. Ils ont évoqué la nécessité de mettre en place des mécanismes pour soutenir la transition des pêcheurs artisanaux, actuellement impactés par la pêche industrielle, et ont discuté des mesures nécessaires pour réduire l'acidification de la mer. Citant la Norvège comme un modèle réussi de gestion environnementale dans le secteur pétrolier, ils ont suggéré l'organisation de missions de partage des meilleures pratiques.

Pour apporter quelques réponses aux différentes questions posées, Pr Alioune KANE a rappelé que le secteur de la pêche au Sénégal faisait déjà face à des défis importants avant même l'avènement du pétrole. Il a souligné que ces problèmes seront exacerbés par le développement de l'industrie pétrolière. Selon lui, le Sénégal, n'étant pas bien préparé à cette nouvelle réalité, devra déployer des efforts considérables pour trouver des solutions aux nombreux problèmes qui affectent le secteur de la pêche. Il a exprimé des inquiétudes spécifiques pour la pêcherie de Saint-Louis, qui pourrait être particulièrement vulnérable.

Quant à Dr Abdou GUEYE, il a abordé la question du déversement des métaux lourds, en insistant sur l'importance de la mise en œuvre effective du code de l'environnement et en exhortant l'État à assurer un contrôle continu et sur place des opérations pétrolières et gazières. Il a recommandé que les pêcheurs soient autorisés à pêcher à 40 km des installations pour éviter les conflits avec les agents de sécurité du site. En outre, Dr GUEYE a souligné la nécessité d'une transparence accrue, permettant au grand public d'accéder facilement aux informations sur les impacts environnementaux et socio-économiques des activités pétrolières et gazières.

7 / CONCLUSION

Le modérateur, M. Elimane H. KANE, a clôturé la séance en saluant la disponibilité et l'ouverture dont les panélistes ont fait preuve depuis le début du projet, et en les remerciant d'avoir répondu à l'invitation de LEGS-Africa pour partager leurs connaissances et expériences avec un large public. Il s'est réjoui de la pertinence des interventions et des questions, témoignant d'une prise de conscience effective des enjeux de l'exploitation des hydrocarbures dans le secteur de la pêche au Sénégal.

Ce webinaire sur la gestion des risques d'impact du projet GTA sur la pêche a permis de mettre en lumière les enjeux cruciaux liés à l'exploitation des hydrocarbures au Sénégal, particulièrement en ce qui concerne le secteur de la pêche. Les interventions des experts, des représentants de l'État et des membres de la communauté de pêcheurs ont souligné la nécessité d'une gouvernance responsable et durable pour garantir la protection des ressources naturelles et des moyens de subsistance des communautés locales.

Les discussions ont révélé les nombreuses préoccupations des pêcheurs face à l'expansion des activités pétrolières, notamment la perte d'accès aux zones de pêche, la baisse des revenus, et les conflits potentiels avec les opérateurs pétroliers. Des recommandations concrètes ont été formulées pour atténuer ces impacts, telles que l'élaboration d'une cartographie précise des zones marines, la mise en place de mesures compensatoires, et l'amélioration de la communication entre l'État et les communautés de pêcheurs.

Il est impératif que le Sénégal s'inspire des modèles de gestion environnementale réussis, comme celui de la Norvège, et qu'il renforce ses capacités institutionnelles pour une meilleure gestion des risques environnementaux. L'implication active des communautés locales dans la prise de décision et la mise en œuvre des projets est essentielle pour assurer une cohabitation harmonieuse entre les secteurs de la pêche et des hydrocarbures.

Ce webinaire a donc souligné l'importance d'une approche intégrée et collaborative pour gérer les défis posés par l'exploitation des hydrocarbures, notamment la préservation de l'environnement et des moyens de subsistance des pêcheurs sénégalais. Des efforts conjoints de l'État, des opérateurs et des communautés sont indispensables pour parvenir à une exploitation responsable et durable des hydrocarbures du Sénégal.

PANÉLISTES

PERSONNES RESSOURCES



Dr CHEIKH OUMAR BA

Directeur exécutif IPAR



Pr ALIOUNE KANE

professeur géographe



Dr ABDOU GUEYE

Environnementaliste - Consultant



ABDOULAYE MOBDJI

Inspecteur départemental des Pêches /Saint-Louis



MARIEME SODA DIAW

Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA) / Saint-louis

ÉQUIPE DE PROJET

- **Elimane H. KANE** Coordonnateur du projet - Modérateur
- **Dieynaba KANE** Chargée de projet
- **Seydou B. DIOUF** Stagiaire - Capitalisation
- **Georges A. COLY** Chargé de communication digitale

Yoff, 4 Route de l'Aéroport , 2ème étage
Dakar - Sénégal
Tel : 33 860 24 87 // 77 414 17 65

Email : legs.africa2063@gmail.com
Email : legs.@legs-africa.org

www.legs-africa.org
www.citizenlegs.org